

Les peuplements piscicoles

Eric FEUNTEUN & Pascal LAFFAILLE

Avec 90 espèces, le peuplement piscicole de la baie du Mont Saint-Michel est diversifié. Il est composé d'espèces caractéristiques des différents milieux de cet ensemble naturel, ainsi que d'espèces migratrices qui exploitent plusieurs biotopes différents au cours de leur cycle de vie. Ainsi, la baie représente un espace d'intérêt écologique essentiel pour la production halieutique et ceci, sous l'influence marquée des activités humaines.

La baie du Mont Saint-Michel apparaît comme une vaste zone de transition entre les espaces maritimes et les écosystèmes continentaux bénéficiant des apports d'éléments minéraux nutritifs provenant des bassins versants et d'une forte luminosité à marée basse. C'est pourquoi, les eaux et surtout les estrans sont le siège d'une productivité primaire intense à la base de tout un écosystème complexe et diversifié dont les consommateurs aquatiques finaux sont l'homme (production conchylicole, pêche, etc.), les grands mammifères marins, les oiseaux, etc. Les poissons, eux-mêmes consommateurs, représentent à cet égard une ressource majeure. Cette baie est donc susceptible de jouer un rôle plus ou moins important vis à vis de l'ichtyofaune selon le degré d'aménagement et les interférences liées à l'action humaine.

Un peuplement piscicole diversifié

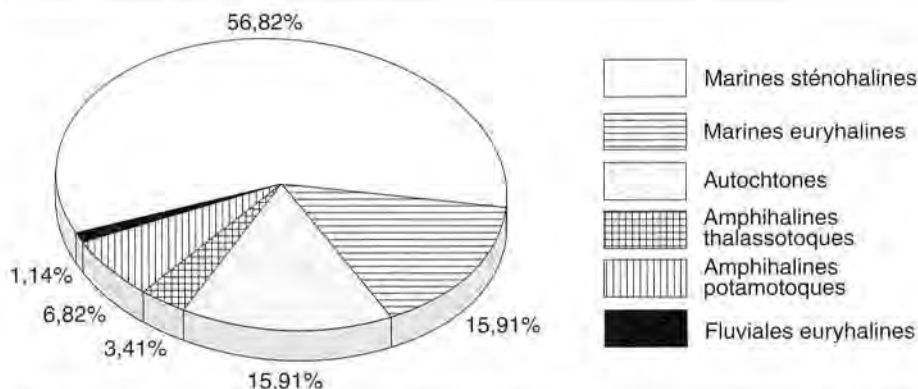
A ce jour, 90 espèces de poissons réparties en 42 familles ont été répertoriées dans les parties marines de la baie du Mont Saint-Michel (Lam Hoi, 1967 ; Beillois *et al.*, 1979 ; Legendre, 1984 ; Laffaille, 1996). Mais on peut supposer que la richesse est beaucoup plus élevée car les diverses études ichtyologiques ont été

réalisées sur de relativement courtes périodes et elles ont surtout porté sur les pêcheries de l'estran.

Toutes ces espèces ne fréquentent pas la baie avec la même régularité. En effet, à l'occasion de tempêtes, des espèces strictement marines peuvent être refoulées vers les côtes et, à l'inverse, des espèces fluviales sont parfois évacuées vers la mer. Ainsi on peut distinguer six groupes d'espèces en fonction de leur inféodation à la baie et de leur origine.

Les espèces sténohalines marines.

Il s'agit des espèces strictement marines, côtières ou hauturières, supportant mal les variations de salinité et de température. Ce groupe d'espèces représente près de 60 % de la diversité du peuplement, mais la majorité d'entre elles sont rares ou peu abondantes. Seules 3 espèces sont abondantes : le merlan, le tacaud et la raie brune pour lesquelles les zones infralittorales constituent des frayères et des zones de nurseries importantes (Beillois *et al.*, 1979 ; Legendre, 1984). Les échantillonnages utilisés pour établir ces listes ont exclusivement porté sur l'estran, aussi la plupart de ces espèces sont probablement beaucoup plus abondantes dans la zone infralittorale. Certaines peuvent néanmoins remonter plus haut en suivant les courants de marée. Par exemple, les aigles vachettes (raies à aiguillon) occasionnent parfois des dégâts dans les bou-



Proportion des différentes espèces classées selon leurs caractéristiques écologiques

chots à moules dont elles se nourrissent. De même, les maquereaux et les lieus suivent parfois les bancs de larves de clupéiformes pour s'en nourrir jusque dans le haut de l'estran.

Les espèces euryhalines marines

Il s'agit de poissons supportant d'importantes variations de salinité et de température leur permettant de vivre sur l'estran où ces paramètres varient fortement en fonction des conditions climatiques.

En hiver, les eaux sont plutôt plus froides et plus douces qu'en haute mer étant donné leur passage sur les slikkes et schorres et les fréquentes précipitations atmosphériques. Au printemps et en été, au contraire, les eaux se réchauffent plus rapidement qu'en mer ce qui fournit des conditions de développement optimales pour la flore, notamment le phytobenthos, et la faune comme les crustacés ou les annélides. Cette productivité représente une véritable aubaine pour les poissons spécialisés que sont les euryhalins, trouvant dans les estrans

des ressources de nourriture importantes. La baie du Mont Saint-Michel joue alors un rôle trophique majeur pour ces espèces qui représentent moins de 16 % de la diversité spécifique, mais qui constituent cependant le groupe le plus abondant numériquement et pondéralement.

Les poissons les plus nombreux sont la plie, certains clupéidés comme le sprat, la sardine ou le hareng, le bar et la sole commune. Pour la plupart des espèces de ce groupe, la baie du Mont Saint-Michel joue un rôle de nurserie, c'est-à-dire un rôle trophique pour les stades précoces de développement de bars, de clupéidés de poissons plats, etc. (Beillois *et al.*, 1979 ; Legendre, 1984 ; Laffaille, 1996). La baie contribue ainsi à l'enrichissement des espaces côtiers de la Manche sur une très grande superficie. Par exemple des soles marquées en baie du Mont ont été pêchées quelques mois plus tard dans sud de la Cornouaille et en baie de Morlaix (*in* Legendre, 1984). Bien que la durée de fréquentation soit plus ou moins brève (quelques jours à plusieurs mois) ces milieux sont indispensables pour le bon déroulement du cycle biologique de nombre d'espèces d'intérêt commercial.



A. Radureau

A la fin du printemps et au début de l'été, de très fortes concentrations de larves de clupéidés (harengs, sprats et sardines) colonisent les vasières de la baie du Mont Saint-Michel qui jouent alors un rôle de nurserie de première importance.

Les espèces autochtones

Il s'agit des espèces susceptibles d'accomplir l'intégralité de leur cycle biologique sur les estrans de la baie en suivant les courants de marée.

Elles représentent près de 16 % de la richesse, et les formes les plus nombreuses sont incontestablement les gobies du genre *Pomatoschistus* qui colonisent l'estran jusque dans les herbues à chaque marée haute (Laffaille, 1996). Ces poissons peuvent même s'établir dans les flaques de marées basses, dans les mares

de gabions, dans les retenues situées à l'arrière de cordons coquilliers ou encore dans les très nombreuses mares plus ou moins permanentes des marais salés. Les gobies apparaissent donc comme les espèces les plus capables de tirer profit de la productivité de la baie. Etant donné leur abondance et de leur faible taille, ces poissons sont à la base de tout un réseau alimentaire en baie.

D'autres espèces s'établissent dans le banc des hermines où l'on trouve un peuplement proche de ceux des côtes rocheuses : la motelle, les bléniidés et certains gobiidés comme le gobie noir. Pour toutes ces espèces, les estrans de la baie du Mont Saint-Michel représentent un habitat permanent et une zone de frayère.

Les espèces amphihalines thalassotoques

Ce sont des poissons migrateurs devant obligatoirement passer des eaux conti-

taines fractions de la population restent sur les estrans tout au long de l'année. Ces poissons suivent le flot entre avril et octobre pour brouter les sédiments où se développent des algues microscopiques comme les diatomées (Laffaille, 1996). La baie joue alors un rôle trophique de toute première importance.

Les flets, poissons plats très proches des plies, sont abondants. Ils remontent dans les cours d'eau sous forme larvaire et y restent quelques semaines à quelques mois avant de retourner en mer pour croître et se reproduire. Durant cette phase, on les trouve également sur l'estran jusque dans les herbues (Laffaille, 1996).

Enfin la plus grande migratrice est incontestablement l'anguille qui accomplit un voyage de plus de 6 000 km entre la mer des Sargasses, où elle naît à plus de 400 m de profondeur, et l'intégralité des



Y Rantier

A chaque cycle de marée, les mullets (ici *Liza aurata*) colonisent l'estran jusque dans les criches des herbues où ils broutent le sédiments à la recherche de phytobenthos.



Dans les premiers mois de leur vie, les bars exploitent l'ensemble de la baie à marée haute où ils se nourrissent de crustacés et de zooplancton.

mentales au milieu marin au cours de leur vie. Toute ou partie de la phase de croissance et de maturation sexuelle de ces poissons s'effectue en eaux continentales littorales ou fluviales, tandis que la reproduction a lieu en mer. L'amplitude des migrations est plus ou moins importante selon les espèces.

Ces espèces représentent en tout 3.5 % de la diversité du peuplement. Les mullets porcs sont très abondants. Ils colonisent chaque année marais et estuaires, en général jusqu'à la limite de salure des eaux mais parfois plus en amont. Cette fréquentation des milieux continentaux ne dure que quelques mois entre le printemps et l'automne. En revanche, cer-

cours d'eau européens où se déroule la phase de croissance sur une période comprise entre 5 et 12 ans en moyenne. Elle est peu abondante en baie et s'observe essentiellement sous forme de jeunes civelles, lors de la migration de colonisation des bassins versants de la Sée, de la Sélune et du Couesnon, ainsi que des marais de Dol (Legendre, 1984 ; Laffaille, 1996). Lors des migrations de dévalaison, ou de retour vers les Sargasses, les anguilles sub-adultes (anguilles argentées) sont parfois très abondantes et font alors l'objet de pêches spécifiques dans la baie à la sortie des principaux axes fluviaux (Legendre, 1984).

Pour les espèces de ce groupe, la baie du Mont Saint-Michel représente surtout une zone de transit obligatoire entre le milieu marin et les hydrosystèmes continentaux. Certaines fractions des populations peuvent toutefois s'y établir dans la baie pour des périodes plus ou moins longues.

Les espèces amphihalines potamotoques

Ces poissons sont de grands migrants devant passer du milieu fluvial, où ils naissent, à la mer pour rejoindre les zones de croissance.

Ils sont rares car leur séjour dans la baie est très bref : il ne dure que le temps du transit entre les milieux marins pélagiques et fluviaux. Ce groupe est composé de 6 espèces, soit environ 7 % de la diversité du peuplement. On y notera la présence d'adultes de salmonidés migrants, la truite de mer et le saumon, qui transitent dans la baie avant de coloniser les bassins ver-

cours d'eau interdisant l'accès aux frayères en amont. Les passes à saumons ne sont en effet que d'une efficacité réduite pour ces clupéidés aux performances nata-toires plus faibles et incapables de sauter.

Enfin, les lamproies marines et les lamproies de rivières fréquentent également les bassins versants de la Baie, mais on dispose de peu de données permettant d'établir l'évolution des stocks.

Les espèces euryhalines d'origine fluviale

Il s'agit toujours de poissons d'origine fluviale supportant des variations de salinité et dont le passage en mer est accidentel ou bref et le plus souvent mortel !

Pour l'heure, une seule espèce a été répertoriée en baie : la brème commune. Il s'agit probablement d'individus entraînés lors de fortes crues ou des lâchés d'eau par les barrages du Vivier-sur-Mer ou du Couesnon. En fait, la liste des espèces dulçaquicoles est



Du début de l'été à la fin de l'automne, les zones intertidales et infralittorales de la baie constituent des nurseries importantes pour les merlans.



Les zones infralittorales de la baie jouent un rôle primordial de frayère et de nurserie pour de très nombreuses espèces côtières. ici une raie âgée de quelques jours.

sants du Couesnon mais surtout de la Sélune et de la Sée. Ces deux derniers cours d'eau abritent parmi les plus fortes populations de saumons de France. Ils font l'objet d'un important programme de reconquête de la qualité du milieu (construction de passes sur les barrages, regain de la qualité de l'eau, restauration des habitats sensibles) pour améliorer et mieux gérer les populations de salmonidés. La population de saumons du Couesnon est également en cours de restauration.

On remarque également la grande alose et l'aloise feinte dont les populations sont relativement faibles désormais en raison de la multiplication de barrages dans les

vraisemblablement beaucoup plus longue. Ce groupe d'espèces est également présent dans les parties endiguées de la baie (voir encadré p. 56).

Des fonctions écologiques essentielles...

La plupart des espèces piscicoles fréquentent la baie du Mont Saint-Michel à des stades larvaires ou juvéniles. Ce vaste hydrosystème constitue par conséquent l'une des principales nurseries du littoral français de la Manche. L'abondance de nom-

breuses espèces d'intérêt commercial majeur comme le bar, la sole, le turbot, etc est conditionnée par leur passage dans cet environnement extrêmement productif. Pour d'autres espèces, comme les mullets, les raies, etc., la baie joue également un rôle tro-

phique de premier ordre et apporte une contribution indispensable à l'enrichissement des espaces côtiers voisins. De plus, quelques espèces comme les gobies naissent, se reproduisent et meurent en baie du Mont Saint-Michel qui forme alors un

Espèces marines sténohalines

Familles	Espèces	Noms communs	Abondance
Galidés	<i>Merlangius merlangus</i> (Linné, 1758)	Merlan	3
	<i>Trisopterus luscus</i> (Linné, 1758)	Tacaud	
Rajidés	<i>Raja undulata</i> (Lacepède, 1802)	Raie brunette	
Callionymidés	<i>Callionymus lyra</i> (Linné, 1758)	Callionyme lyre	2
Carangidés	<i>Trachurus trachurus</i> (Linné, 1758)	Chinchard commun	
Gadidés	<i>Pollachius pollachius</i> (Linné, 1758)	Lieu jaune	
Labridés	<i>Symphodus bailloni</i> (Valenciennes, 1839)	Crenilabre de Baillon	
	<i>Symphodus melops</i> (Linné, 1758)	Crenilabre mélops	
Pleuronectidés	<i>Limanda limanda</i> (Linné, 1758)	Limande	
Scombridés	<i>Scomber scombrus</i> (Linné, 1758)	Maquereau commun	
Scophthalmidés	<i>Scophthalmus rhombus</i> (Linné, 1758)	Barbue	
Agonidés	<i>Agonus cataphractus</i> (Linné, 1758)	Souris de mer	
Ammodytidés	<i>Gymnammodytes semisquamatus</i> (Jourdain, 1879)	Anguille de sable	
Ammodytidés	<i>Hyperoplus immaculatus</i> (Corbin, 1950)	Langon	
Balistidés	<i>Balistes carolinensis</i> (Gmelin, 1789)	Baliste commun	
Bélonidés	<i>Belone belone</i> (Linné, 1758)	Orphie	
Blenniidés	<i>Blennius ocellaris</i> (Linné, 1758)	Blennie papillon ou ocellée	
Bothidés	<i>Amoglossus laterna</i> (Walbaum, 1792)	Amoglosse lanterne	
	<i>Amoglossus thori</i> (Kyle, 1913)	Amoglosse de Thor	
Congridés	<i>Conger conger</i> (Linné, 1758)	Congre	
Cycloptéridés	<i>Cyclopterus lumpus</i> (Linné, 1758)	Cycloptère	
	<i>Liparis liparis</i> (Linné, 1758)	Grand liparis	
	<i>Liparis montagui</i> (Donovan, 1804)	Petit liparis	
Dasyatidés	<i>Dasyatis pastinaca</i> (Linné, 1758)	Pastenague commune	
Gadidés	<i>Gadus morhua</i> (Linné, 1758)	Morue, cabillaud	
	<i>Gaidropsarus vulgaris</i> (Cloquet, 1824)	Motelle commune	
	<i>Trisopterus minutus</i> (Linné, 1758)	Capellan, petit Tacaud	
Gobiidés	<i>Crystallogobius linearis</i> (Von Düben, 1845)	Gobie de cristal	
	<i>Gobius niger</i> (Linné, 1758)	Gobie noir	
	<i>Gobius paganellus</i> (Linné, 1758)	Gobie Paganel	
Labridés	<i>Labrus bergylta</i> (Ascanius, 1767)	Vieille	
Lophiidés	<i>Lophius piscatorius</i> (Linné, 1758)	Baudroie commune	1
Mullidés	<i>Mullus surmuletus</i> (Linné, 1758)	Rouget de roche, surmulet	
Myliobatidés	<i>Myliobatis aquila</i> (Linné, 1758)	Aigle commun	
Rajidés	<i>Raja brachyura</i> (Lafont, 1873)	Raie lisse	
	<i>Raja clavata</i> (Linné, 1758)	Raie bouclée	
	<i>Raja montagui</i> (Fowler, 1910)	Raie douce	
	<i>Raja microcellata</i> (Linné, 1758)	Raie souris ou bâtarde	
Scophthalmidés	<i>Psetta maxima</i> (Linné, 1758)	Turbot	
Scylliorhinidés	<i>Scylliorhinus canicula</i> (Linné, 1758)	Petite roussette	
	<i>Scylliorhinus stellaris</i> (Linné, 1758)	Grande roussette	
Soléidés	<i>Buglossidium luteum</i> (Linné, 1758)	Petite sole jaune	
	<i>Solea lascaris</i> (Risso, 1810)	Sole pôle	
Sparidés	<i>Spondylusoma cantharus</i> (Linné, 1758)	Daurade grise	
Squalidés	<i>Squalus acanthias</i> (Linné, 1758)	Aiguillat commun	
Torpéididés	<i>Torpedo marmorata</i> (Risso, 1880)	Torpille marbrée	
Triakidés	<i>Mustelus mustelus</i> (Linné, 1758)	Emisssole lisse	
Triglidés	<i>Aspitrigla cuculus</i> (Linné, 1758)	Grondin pin	
	<i>Eutrigla gurnardus</i> (Linné, 1758)	Grondin gris	
	<i>Trigla lucerna</i> (Linné, 1758)	Grondin perlon	
	<i>Trigloporus lastoviza</i> (Brünnich, 1768)	Grondin strié	
Zéidés	<i>Zeus faber</i> (Linné, 1758)	Saint-Pierre	

Liste des espèces piscicoles répertoriées en baie du Mont Saint-Michel. Classement en fonction du type écologique (voir texte) et par ordre d'abondance décroissante dans les pêcheries et dans les criches (Lam Hoi, 1967 ; Legendre, 1984 ; Laffaille, 1996). 4 : très abondantes ; 3 : abondantes ; 2 : peu abondantes ; 1 : rares.

Espèces marines euryhalines

Familles	Espèces	Noms communs	Abondance
Pleuronectidés	<i>Pleuronectes platessa</i> (Linné, 1758)	Plie, Carrelet	
Clupéidés	<i>Clupea harengus</i> (Linné, 1758)	Hareng	
	<i>Sardina pilchardus</i> (Walbaum, 1792)	Sardine	
	<i>Sprattus sprattus</i> (Linné, 1758)	Sprat	3
Serranidés	<i>Dicentrarchus labrax</i> (Linné, 1758)	Bar commun, Loup	
Soléidés	<i>Solea vulgaris</i> (Quensel, 1806)	Sole commune	
Atherinidés	<i>Atherina presbyter</i> (Cuvier, 1829)	Prêtre, Athérine	
Engraulidés	<i>Engraulis encrasicolus</i> (Linné, 1758)	Anchois	2
Ammodytidés	<i>Hyperoplus lanceolatus</i> (Le Sauvage, 1824)	Lançon	
Ammodytidés	<i>Ammodytes tobianus</i> (Linné, 1758)	Ammodyte	
Mugilidés	<i>Chelon labrosus</i> (Risso, 1826)	Mulet lippu	
	<i>Liza aurata</i> (Risso, 1810)	Mulet doré	1
Sparidés	<i>Sparus aurata</i> (Linné, 1758)	Daurade royale	
Trachinidés	<i>Echichtys vipera</i> (Cuvier, 1829)	Petite vive	

Espèces autochtones

Familles	Espèces	Noms communs	Abondance
Gobiidés	<i>Pomatoschistus minutus</i> (Pallas, 1770)	Gobie buhotte	4
	<i>Pomatoschistus norvegicus</i> (Collet, 1903)	Gobie de Norvège	
Gadidés	<i>Ciliata mustela</i> (Linné, 1758)	Motelle à 5 barbillons	3
Gobiidés	<i>Aphia minuta</i> (Risso, 1810)	Nounat	
Blenniidés	<i>Blennius pholis</i> (Linné, 1758)	Mordocet	
Gastérostéidés	<i>Gasterosteus aculeatus</i> (Linné, 1758)	Epinoche	
Gobiidés	<i>Pomatoschistus microps</i> (Kroyer, 1838)	Gobie tacheté	2
Syngnathidés	<i>Syngnathus acus</i> (Linné, 1758)	Syngnathe aiguille	
	<i>Syngnathus rostellatus</i> (Nilson, 1855)	Syngnathe de Duméril	
Cottidés	<i>Enophrys bubalis</i> (Euphrasen, 1786)	Chabot	
Gastérostéidés	<i>Spinachia spinachia</i> (Linné, 1758)	Epinoche de mer	
Syngnathidés	<i>Hippocampus hippocampus</i> (Linné, 1758)	Hippocampe à museau court	1
	<i>Syngnathus abaster</i> (Risso, 1826)	Syngnathe d'Abaster	
	<i>Syngnathus typhle</i> (Linné, 1758)	Siphonostome	

Espèces amphihalines thalassotoques

Familles	Espèces	Noms communs	Abondance
Mugilidés	<i>Liza ramada</i> (Risso, 1826)	Mulet porc	4
Pleuronectidés	<i>Platichthys flesus</i> (Linné, 1758)	Flet	3
Anguillidés	<i>Anguilla anguilla</i> (Linné, 1758)	Anguille et civelle	2

Familles	Espèces	Noms communs	Abondance
Clupéidés	<i>Alosa alosa</i> (Linné, 1758)	Alose vraie	
	<i>Alosa fallax</i> (Lacepède, 1803)	Alose feinte	
Pétromyzonidés	<i>Lampetra fluviatilis</i> (Linné, 1758)	Lamproie de rivière	1
	<i>Petromyzon marinus</i> (Linné, 1758)	Lamproie marine	
Salmonidés	<i>Salmo salar</i> (Linné, 1758)	Saumon	
	<i>Salmo trutta trutta</i> (Linné, 1758)	Traite de mer	

Espèces dulçaquicoles euryhalines

Familles	Espèces	Noms communs	Abondance
Cyprinidés	<i>Abramis brama</i> (Linné, 1758)	Brème	1

Poissons des marais endigués

Dans les marais endigués de la baie, le marais de Dol notamment, un peuplement stable d'espèces d'origine dulçaquicole est également présent. Les habitats aquatiques fluviaux y perdurent en effet dans les réseaux plus ou moins denses de fossés dont les exutoires convergent, pour l'essentiel, vers les vannages du Vivier-sur-Mer. Les données scientifiques sur l'ichtyofaune de ces milieux sont rares ; seuls quelques inventaires réalisés par le Conseil Supérieur de la Pêche sont disponibles.

Ainsi, est-on susceptible de trouver les peuplements cyprino-ésocicoles vivant habituellement dans les eaux calmes des parties aval des cours d'eau ou des étangs. On peut s'attendre à trouver une dizaine de cypriniformes, comme le gardon, le

rotengle, la carpe, le carassin, la tanche, l'able de heckel et, en moindre abondance, les loches de rivière, les chevaines et les ablettes. Parmi les prédateurs, on peut remarquer la perche franche et surtout le brochet dont les populations font actuellement l'objet d'un programme de restauration dans le marais de Châteauneuf.

L'anguille est omniprésente et faisait naguère, selon certains témoignages, l'objet d'une exploitation traditionnelle importante. Cette espèce a vu ses effectifs régresser dans le marais de Dol comme dans toute son aire de répartition européenne.

Depuis quelques années, il semblerait que le peuplement de poissons disparaisse progressivement des marais de Dol.

habitat permanent. Enfin ce milieu constitue, pour les migrateurs amphihalins comme le saumon ou l'anguille, une zone de transit obligatoire entre le système marin et les hydrosystèmes fluviaux.

...concurrencées par les activités humaines

Ces fonctions sont concurrencées par de nombreuses activités humaines. La plus ancienne est incontestablement d'ordre spatial : la poldérisation a progressivement conduit à la perte de 140 km² d'estrans hautement productifs ce qui n'a sans doute pas été sans conséquences sur le peuplement piscicole de la baie et des espaces côtiers proches. Par ailleurs, la conchyliculture concurrence très certainement les peuplements piscicoles en prélevant une part non négligeable de la productivité naturelle de la baie. Ce prélèvement pénalise et modifie incontestablement, dans une mesure restant à définir, la productivité biologique et les équilibres naturels de la baie. Enfin, les nombreux usages agricoles, urbains et industriels du bassin versant dégradent très sensiblement la qualité de l'eau et des sédiments. Bien qu'il soit impossible d'incriminer un usage plutôt qu'un autre, force est de constater la diminution des richesses piscicoles de la baie ces dernières années. Elle s'est entre autres traduite par l'abandon progressif des pêcheries professionnelles et traditionnelles en baie (Legendre, 1984).

La non prise en compte de ces milieux dans les politiques de gestion de l'espace est

probablement à l'origine, au moins partielle, de la diminution des ressources halieutiques côtières actuellement constatée. Seule une concertation générale et une régulation des concurrences, dépassant largement les frontières administratives de la baie (départements, régions, agences de bassins, etc.) permettront une gestion intégrée et un regain de la richesse biologique originelle de ce milieu exceptionnel. ■

Quelques références

BEILLOIS P., DESAUNAY Y., DOREL D. & LEMOINE M. 1979 - Nurseries littorales de la baie du Mont Saint-Michel et du Cotentin est. *Rapport ISTPM Nantes*. 115 p.

LAFFAILLE P. 1996 - Echanges intersystèmes: Participation de l'ichtyofaune aux transferts de matière organique entre les marais salés et les eaux marines côtières de la baie du Mont Saint-Michel. *DEA Biologie des populations, Génétique, Eco-éthologie*. Université Rennes I. 25 p + annexes.

LAM HOI T. 1967 - Les pêcheries fixes de la région de Saint-Benoît-des-Ondes (Ille-et-Vilaine). *Penn Ar Bed* 6 (51). p.177-187.

LEGENDRE C. 1984 - La pêche artisanale sur le domaine intertidal de la baie du Mont Saint-Michel. *Rapport contrat CEE/IRIEC/MNHN*. 121 p.

Eric FEUNTEUN et Pascal LAFFAILLE, Université de Rennes 1-MNHN, UMR CNRS 6553, Laboratoire d'Evolution des Systèmes Naturels & Modifiés, Av. Général Leclerc, 35042 Rennes Cedex.